



# Rapport d'activité 2024

## Bilan financier



Avec le soutien de

Soutenu  
par



**LE RETOUR DE ZALUMEE**

**Association de la Loi du 1er juillet 1901**

*20 Rue Edouard Pailleron*

*75019 PARIS*

*Siret : 524 873 031 00024*

**RAPPORT DU  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024*

**Association LE RETOUR DE ZALUMEE**  
20 Rue Edouard Pailleron  
75019 PARIS

Mesdames, Messieurs,  
Les membres de l'association LE RETOUR DE ZALLUMEE,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 07 janvier 2023, nous avons effectué l'audit des comptes relatif à l'exercice clos le 31 août 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période 1<sup>er</sup> septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point concernant la continuité d'exploitation exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- les modalités de comptabilisation et de recouvrement des subventions attribuées à l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification des documents adressés aux membres de l'association**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A la date du présent rapport nous n'avons pas eu communication du rapport financier. Nous n'avons donc pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document.

### **Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau du Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Pierre-du-Perray, le 10 janvier 2025

MESSALES ET ASSOCIES  
Commissaire aux comptes

Christian MESSALES





# ASSOCIATION LE RETOUR DE ZALUMEE

20 Rue Edouard Pailleron

75019 PARIS 19E ARRONDISSEMENT

Siret : 52487303100024 Code APE :9499Z

**BILAN**  
**au**  
**31/08/2024**

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/08/2024			31/08/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	8 600,00	8 600,00		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	5 528,29	5 520,59	7,70	623,34	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>14 128,29</b>	<b>14 120,59</b>	<b>7,70</b>	<b>623,34</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>					
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	52 000,00		52 000,00	240 413,84	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	16 066,05		16 066,05	25 576,68	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance				
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>68 066,05</b>		<b>68 066,05</b>	<b>265 990,52</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecarts de conversion actif ( V )				
	<b>TOTAL ACTIF (I à V)</b>	<b>82 194,34</b>	<b>14 120,59</b>	<b>68 073,75</b>	<b>266 613,86</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/08/2024	31/08/2023
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	(92 625,94)	(521,63)	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>47 437,16</b>	<b>(92 104,31)</b>	
<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>(45 188,78)</b>	<b>(92 625,94)</b>	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds propres</b>			
<b>Total des fonds propres</b>	<b>(45 188,78)</b>	<b>(92 625,94)</b>	
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	71 840,00	309 996,42
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>71 840,00</b>	<b>309 996,42</b>	
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>			
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 926,61	7 635,17
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	21 475,37	12 245,23
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	6 020,55	29 362,98	
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>	<b>41 422,53</b>	<b>49 243,38</b>	
Ecart de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>68 073,75</b>	<b>266 613,86</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	47 437,16	(92 104,31)	
(1) Dont à moins d'un an	41 422,53	49 243,38	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/08/2024

31/08/2023

		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	3 205,00	1 921,60
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	50 400,00	5 470,00
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	55 000,00	442 604,84
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés	252 156,42	16 000,00	
Autres produits	0,71	11,96	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>360 762,13</b>	<b>466 008,40</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	44 109,48	39 922,36
	Aides financières	171 029,00	104 836,00
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 906,72	1 903,11
	Salaires et traitements	53 045,00	71 165,00
	Charges sociales	30 889,96	30 267,54
	Dotation aux amortissements et dépréciations	615,64	681,38
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	14 000,00	309 996,42
Autres charges	4,24	15,75	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>315 600,04</b>	<b>558 787,56</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>45 162,09</b>	<b>(92 779,16)</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/08/2024

31/08/2023

		31/08/2024	31/08/2023
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>45 162,09</b>	<b>(92 779,16)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	620,31	674,85
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>620,31</b>	<b>674,85</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>620,31</b>	<b>674,85</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>45 782,40</b>	<b>(92 104,31)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion	2 068,60	
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>2 068,60</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion	413,84	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>413,84</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>1 654,76</b>	
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>363 451,04</b>	<b>466 683,25</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>316 013,88</b>	<b>558 787,56</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>47 437,16</b>	<b>(92 104,31)</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature		10 500,00	24 160,00
Bénévolat		54 600,00	
<b>TOTAL</b>		<b>65 100,00</b>	<b>24 160,00</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations		10 500,00	24 160,00
Personnel bénévole		54 600,00	
<b>TOTAL</b>		<b>65 100,00</b>	<b>24 160,00</b>

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## **1 / Présentation de l'association :**

### **Description de l'objet social et de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées**

Le retour de Zalumee a pour but de développer des programmes d'éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression (EMI), favorisant le développement de l'esprit critique, au bénéfice du plus grand nombre.

Les axes majeurs de nos activités d'information et d'éducation sont en synergie avec les objectifs suivants :

- 1) découvrir la Francophonie dans sa diversité ;
- 2) sensibiliser aux enjeux environnementaux et au développement durable ;
- 3) documenter la construction européenne.

Ils sont en cohérence avec notre volonté d'inscrire nos actions dans :

- 1) la promotion de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité au plan local, national et international ;
- 2) l'ouverture culturelle sur les cultures du monde.

Sa durée est illimitée.

Actions d'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté dans ses diverses composantes.

### **Description des moyens mis en oeuvre**

Les moyens d'action de l'association sont :

- 1) la production d'informations généralistes et tous publics ;
- 2) la mise à disposition de contenus bruts et de ressources journalistiques multimédias à des fins pédagogiques ;
- 3) la création de ponts entre l'univers du journalisme, le monde de l'enseignement et celui de l'éducation populaire pour accélérer la coopération entre professionnels (enseignants, éducateurs, bibliothécaires, journalistes, chercheurs, spécialistes numériques, etc.) dans le but de co-construire des actions afin que chacun, notamment les plus jeunes, soit conscient de la manière dont se propagent les informations et se construisent les opinions au sein de notre monde numérisé ;
- 4) la mise en œuvre d'une méthodologie innovante, ouverte et fédératrice, au service des objectifs pédagogiques des pédagogues et des animateurs, mais également au bénéfice des autres parties prenantes : élèves, familles, journalistes, collectivités, associations, régions, ministères, etc. ;
- 5) la promotion de l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation dans un cadre pédagogique ;
- 6) l'édition de sites Internet pour diffuser les ressources éditoriales co-réalisées ;
- 7) l'édition de produits multimédias à vocation pédagogique ;
- 8) la transmission des enseignements nés de la pratique de l'association via des actions de sensibilisation et de formation ;
- 9) la mise en réseau et l'échange.

L'association peut mettre en œuvre toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement, ou indirectement, aux objectifs et moyens cités et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## 2 / Règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **68 074** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **363 451** euros et un total **charges** de **316 014** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **47 437** euros.

L'exercice considéré débute le **01/09/2023** et finit le **31/08/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables définies par les règlements ANC 2018-06, ANC 2014-03 consolidés et ANC 2019-04, relatifs aux dispositions comptables réglementaires applicables aux associations, ont été appliquées à partir du 1er janvier 2020 :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables (hors changement de règlement comptable).
- indépendance des exercices.

Les modifications apportées par ces nouveaux règlements comptables sont listées dans un paragraphe dédié.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **Contributions volontaires en nature et volontariat associatif**

Les contributions volontaires sont :

- comptabilité
- communication
- formations
- gouvernance
- étude.

L'association estime le bénévolat à hauteur de 65 100 €.

## **Faits caractéristiques**

Poursuite du développement d'activités en ligne

## **Continuité de l'exploitation**

Compte-tenu des mesures effectivement prises sur le second semestre 2023, induisant une diminution significative des coûts tout en maintenant l'activité, la continuité d'exploitation est assurée.

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	8 600,00					8 600,00
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>8 600,00</b>					<b>8 600,00</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 528,29					5 528,29
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>5 528,29</b>					<b>5 528,29</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			20 200,00		20 200,00	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>20 200,00</b>		<b>20 200,00</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>14 128,29</b>		<b>20 200,00</b>		<b>20 200,00</b>	<b>14 128,29</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2024
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	8 600,00			8 600,00
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>8 600,00</b>			<b>8 600,00</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	4 904,95	615,64		5 520,59
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 904,95</b>	<b>615,64</b>		<b>5 520,59</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13 504,95</b>	<b>615,64</b>		<b>14 120,59</b>

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2024
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>legs ou donations</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>					
Dont dotations et reprises					
<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/08/2024	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	52 000,00	52 000,00	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>52 000,00</b>	<b>52 000,00</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	13 926,61	13 926,61		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	15 478,89	15 478,89		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 996,48	5 996,48		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	6 020,55	6 020,55		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>41 422,53</b>	<b>41 422,53</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/08/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
<b>TOTAL</b>			

--

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/08/2024
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			

--

## Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/08/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/08/2024
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves					
Autres réserves					
Report à nouveau	(521,63)	(92 104,31)			(92 625,94)
Excédent ou déficit de l'exercice	(92 104,31)	92 104,31	47 437,16		47 437,16
<b>Situation nette</b>	<b>(92 625,94)</b>		<b>47 437,16</b>		<b>(45 188,78)</b>
Droits des propriétaires					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>(92 625,94)</b>		<b>47 437,16</b>		<b>(45 188,78)</b>

## Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/08/2023	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/08/2024	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Ministère de la Culture - projet Globe	16 000,00		16 000,00		14 000,00	14 000,00	
Erasmus+/Education Formation 22/24	293 996,42		236 156,42			57 840,00	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL</b>	<b>309 996,42</b>		<b>252 156,42</b>		<b>14 000,00</b>	<b>71 840,00</b>	